

# Les pédiatres belges plaident pour la création d'un ministère de l'Enfance

À l'approche des élections, le 'Plan de Soins pour l'Enfant' synthétise les défis et solutions propres au système belge de soins de santé pour les enfants et les adolescents.

**Anvers, 14 mars 2024 – Si la décision ne tenait qu'aux pédiatres belges, un ministère de l'Enfance serait mis en place en juin prochain, au lendemain des élections législatives. Cette proposition est la dixième et dernière recommandation formulée par le Plan de Soins pour l'Enfant, qui a été présenté aujourd'hui à Anvers. Ces dix recommandations font la synthèse des 246 pages du Plan de Soins pour l'Enfant, élaboré et signé par un très large éventail d'acteurs directement impliqués dans la médecine pédiatrique et la prise en charge des enfants. « Par la séance officielle d'aujourd'hui, nous voulons souligner l'étendue du consensus qui règne parmi les acteurs de nombreux secteurs pour placer l'enfant au centre de toutes les attentions dans les soins qui lui sont prodigués », explique Ann De Guchtenaere, présidente de la Belgian Academy of Paediatrics (BAoP), l'association qui est à l'origine de cette initiative.**

Les pédiatres belges affirment ressentir une frustration croissante depuis une vingtaine d'années. Nombre d'enfants et d'adolescents sont confrontés à des maladies de longue durée. Des problèmes tant physiques que psychologiques se manifestent dans une mesure croissante d'année en année, dès un très jeune âge. Dans le même temps, la prise en charge des jeunes de moins de 18 ans est de moins en moins efficace, en raison du morcellement de la décision politique entre les différents niveaux de pouvoir en Belgique. Une situation qui impacte négativement la qualité et la sûreté des soins médicaux prodigués aux enfants. Actuellement, l'enfant n'est pas placé au centre des préoccupations. « En Belgique, le réflexe 'enfant' n'existe pas », déplore Ann De Guchtenaere, présidente de la Belgian Academy of Paediatrics (BAoP).

Au cours du second semestre 2023, la BAoP a rassemblé autour de la table des dizaines de partenaires, tels que des patients, des parents, le PSE, des médecins généralistes, des infirmiers pédiatriques... Ces acteurs ont non seulement partagé leurs préoccupations, mais ils ont aussi formulé de multiples propositions visant à donner davantage voix au chapitre aux enfants et adolescents dans leurs soins de santé, et à leur accorder le rôle central qu'ils méritent. Le fruit de ces réflexions se présente sous la forme d'un volumineux document : le Plan de Soins pour l'Enfant.

## **Une formation interprofessionnelle**

L'ensemble du plan a été synthétisé en dix recommandations. Ces dix points clés ont été officiellement présentés aujourd'hui au Flanders Meeting and Convention Center (Anvers) et signés par de multiples parties prenantes appartenant à différents secteurs. Cette présentation a pour ambition de souligner l'ampleur du consensus qui existe parmi tous les acteurs concernés quant à la nécessité de concrétiser ces recommandations, par-delà les différents niveaux de compétence.

Une des recommandations consiste à repenser la loi sur les droits des patients, en tenant compte des droits des enfants. Le Plan recommande aussi de donner aux enfants une voix structurelle sous la forme d'un 'conseil des enfants' ; d'établir un rapport annuel qui synthétise toutes les données pertinentes en matière de santé et de pathologies pédiatriques ; d'organiser des formations interprofessionnelles sur la santé, la fragilité et la maladie des enfants ; de revaloriser le statut des professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants ; de mettre en place un groupe de travail interfédéral ; de favoriser la collaboration intersectorielle ; et d'investir beaucoup plus dans les soins de santé préventifs.

## **Un ministère de l'Enfance**

La dixième et dernière recommandation a trait à la création d'un ministère de l'Enfance, avec nomination d'un seul ministre, pour l'ensemble du pays, durant le processus de constitution du gouvernement qui suivra les élections législatives du 9 juin. Les neuf premières recommandations devraient servir de fil conducteur à l'action de ce ministre de l'Enfance. En ce sens, le Plan de Soins pour l'Enfant ambitionne de servir de cadre de référence pour le futur ministre.

*« Actuellement, la collaboration est insuffisante. Il n'existe pas de plan, pas d'orientation et pas suffisamment de données sur lesquelles fonder les décisions », constate Ann De Guchtenaere (BAoP). « À l'approche des élections, nous désirons provoquer une prise de conscience dans le monde politique : il est possible – et nécessaire – de faire mieux. Chaque enfant est un adulte en devenir et a droit à une prise en charge médicale personnalisée. »*

\_\_\_ Fin du communiqué \_\_\_

## **Contact**

Pour de plus amples informations, des visuels ou des demandes d'interview, veuillez prendre contact avec Nele De Klerck à [nele@wavemakers.eu](mailto:nele@wavemakers.eu) ou au +32 479 59 00 42.

*Ces informations de contact sont réservées à la presse et ne sont pas destinées à être publiées.*

## **À propos de la BAoP**

La Belgian Academy of Paediatrics, une association fondée en 1999, rassemble les pédiatres et les représentants du monde académique. En collaboration avec des acteurs des soins pédiatriques, elle a pour vocation de défendre d'une seule voix les droits des enfants et des adolescents. La BAoP unit toutes les forces vives actives en Belgique dans le but d'accroître la qualité des formations pédiatriques, l'encadrement, les données disponibles et la recherche. Son Assemblée générale se compose de 25 membres votants et est présidée depuis 2020 par Ann De Guchtenaere, la première présidente féminine de cette association. De plus amples informations sur la BAoP sont disponibles sur <https://baop.be/about-us>.